



Vandoeuvre lès Nancy, le 16 avril 2011

à

Monsieur Le Procureur de la République
Monsieur Raymond **MOREY**
Tribunal de Grande Instance
Rue du Général Fabvier,
54035 NANCY CEDEX

à

Monsieur Le Président de la République
Monsieur Nicolas **SARKOZY**
Palais de l'Elysée, 55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS CEDEX

à

le Ministre de la Justice
Monsieur Michel **MERCIER**
13 Place Vendôme, Paris

à

le Ministre de l'Intérieur
Monsieur Claude **GUEANT**
13 Place Beauvau, Paris

V/Réf. : dossier 10/00206 TGI Nancy

N/Réf. : PR 17/11

Objet : plainte pour séquestration, privations et violences sur un enfant
LRAR 1A06093887986

Monsieur,

Samedi 16 avril 2011, 9h00, conformément au jugement minute 10/2114 rendu le 15/06/2010 par le TGI de Nancy, ce week-end est mon droit de garde et d'hébergement de ma fille Anouk et je me rends au domicile de sa mère : I V ,

Melle V refuse de me laisser Anouk.

Samedi 16 avril 2011, 10h04, je me rends à l'Hôtel de Police, boulevard Lobau, 54000 NANCY et je m'adresse à l'agent de police féminin à l'accueil en ces mots : « *bonjour, je viens porter plainte contre la mère de ma fille pour séquestration et violence sur un enfant de 16 mois* ». Elle me répond : « *monsieur, il faut repasser à 15h cet après midi car on est complet* ». Calmement, je répète : « *je viens porter plainte contre la mère de ma fille pour séquestration et violence sur un enfant de 16 mois* ». L'agent de police commence à s'énerver. Je lui demande de m'écrire ces propos, elle refuse. J'ai certainement raté un épisode dans l'évolution et la réforme de la justice, alors je lui demande si l'hôtel de Police est devenu la sécurité sociale ou la poste et qu'il est désormais indispensable de prendre un ticket.

Deux de ses collègues interviennent pour prendre part à la discussion et finissent par me dire au bout de 10 minutes : « écrivez au procureur, nous, nous n'en pouvons plus de ce système ».

10 minutes, c'est exactement le temps qu'il fallait pour prendre ma plainte. Et pendant ce temps, un bébé de 16 mois est séquestré et souffre, mais tout le monde s'en fiche, surtout ce système judiciaire !

Voilà donc ce fameux système, le supermarché de la violence : prenez votre ticket, choisissez votre formule de violence en toute liberté puisque la police ne fera rien, motif, heure, etc., et au passage à la caisse, c'est M. le Procureur de la République qui régale en classant les plaintes sans suite.

OUI, monsieur MOREY, allez sur www.SOS-Anouk et relisez les classements sans suite que vous signez : violation de domicile + pris la main dans le sac + déposition de mes collaborateurs + reconnaissance des faits par l'individu = classement sans suite.

Ce samedi 16 avril 2011, 11h05, je porte plainte contre Melle I:

V] , pour séquestration d'enfant mineur, privations affectives et violences psychologiques sur la personne d'Anouk

Vous remerciant par avance de votre lecture, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe RICHARD,

Copie :

- Publication internet www.SOS-Anouk